

# **REGLES LOCALES 2024**

#### **Hors Limites R 18.2**

- ✓ En l'absence de piquets blancs, les clôtures, murs, barrières ou alignements de barrières sont des éléments
  de limite
- ✓ Les routes qui longent les trous 2 et 3 ainsi que 13 et 14 sont hors limites

### Conditions anormales du parcours et obstruction inamovibles. R 16

- ✓ Les plantations accompagnées d'un tuteur et/ou leurs étais.
- ✓ Les berlinoises des bunkers. (trous No 2, 3, 11).
- ✓ Les escaliers des bunkers.
- ✓ Les têtes d'arroseurs, les grilles des drains et les dénivelés créés par ces systèmes.
- ✓ Les margues de parcours si elles ne sont pas amovibles.
- ✓ Les mobiliers de parcours (bancs, panneaux et lave-balles).
- ✓ Les tas de résidus de tontes et de carottage
- ✓ Les drains.
- ✓ Les portions de chemin empierrés et leurs prolongements, les escaliers.
- ✓ Les supports de râteaux
- ✓ Les ravines dans les bunkers

## Element partie intégrante du terrain

Les parterres aménagés de plantations.

# Zones de jeu interdites des trous N° 1, 8, 9 et 13 et putting green R2.4 et 16.1f, 17.1e

- ✓ Le parterre départ blanc trou N°1
- ✓ Le parterre le long du départ du trou N°8
- ✓ Le parterre derrière le green du trou N°9
- ✓ Le parterre bâché le long du départ du trou N°13
- ✓ Les parterres autour du putting green

#### Zones à pénalité des trous N° 5, 13 et 17 R17

- ✓ Trou n°5 : le bord gauche de la zone générale est une zone à pénalité (piquets rouges). Appliquer la règle R17.1 Le chemin à l'extérieur de la clôture est zone de jeu interdit. Appliquer la R-17.1 E (1 & 2)
- ✓ Une dropping zone est prévue (trou 13 en arrière du départ bleu et trou 17 derrière le fossé), non obligatoire. Si votre balle termine dans sur la zone à pénalité, quel que soit son point d'entrée, Vous avez une option supplémentaire à la règle17.1 : jouer de la dropping zone matérialisée par 4 boules noires.

## Télémètres et Jumelles R4.3

✓ Seul les appareils conformes sont autorisés.

## Rappels:

Retards R-5.3 Jeu Lent R-5.6 a : ATTENTION - Les règles fédérales seront appliquées